

7 **LE SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL**
Un service clé de la vie de la commune

10 **UN NOUVEAU PAYSAGE COMMERCIAL**
Notre ville offre des perspectives de développement commercial attractives et cela se voit !

16 **LE DROIT AUX LOISIRS POUR TOUS**
Centre de loisirs de Ménasse et IME Saint Exupéry, un partenariat pérenne



AUCŒUR DE SAINT PIERRE

numéro **3**

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



SOCIAL

LE CCAS, UN SERVICE POUR TOUS

A quoi sert le CCAS ?

Trimestriel - Janvier 2016



ÉDITO

A l'aube de cette nouvelle année, je présente à chacune et chacun d'entre vous, tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite. L'année 2015 a été particulièrement difficile pour notre pays, frappé à deux reprises par des attentats terroristes meurtriers, qui nous ont tous profondément affectés. Néanmoins les rassemblements sur l'ensemble du territoire ont bien montré notre indignation collective, et surtout notre capacité à réagir et notre volonté à vivre ensemble.

Si la période est propice à envisager l'avenir et les projets pour la nouvelle année, il est pour moi, important de revenir sur l'année écoulée : la mise en place et le fonctionnement des Conseils de quartier, dont les 1^{ères} Assemblées ont eu lieu en 2015 et se poursuivront en 2016; la finalisation du projet du complexe tennistique; l'élaboration du projet de réhabilitation du COSEC; les travaux d'étanchéité de la piscine ont permis de stopper la consommation de 50m³ d'eau par jour qui existait depuis plusieurs années (sans aucune intervention de l'équipe municipale en place); la construction des toilettes publiques en centre ville; la relance des fêtes locales avec la création du Comité des Fêtes et dernièrement le Marché de Noël. Les Personnes à Mobilité Réduite ont fait l'objet d'une attention particulière. Le PAVE qui aurait dû être réalisé par l'ancienne municipalité en 2009, a été élaboré en 2015. L'agenda d'accessibilité définissant le planning des travaux pour rendre tous les bâtiments accessibles d'ici fin 2018, a aussi été défini en 2015, dans les délais de la nouvelle loi.

Nos regards sont désormais tournés vers 2016 et comme chaque année le 1^{er} trimestre est un moment important de la vie municipale avec l'élaboration et l'adoption du budget par le conseil municipal. Malgré la baisse importante des dotations de l'Etat et dans un contexte budgétaire contraint, nous mettons tout en œuvre pour maintenir nos investissements : limiter nos frais de fonctionnement, continuer à offrir des services publics de qualité et de proximité tout en maîtrisant la pression fiscale. Je réaffirme mon engagement et mon enthousiasme pour les missions dont vous m'avez donné mandat. Soyons collectivement confiants.

Je ne veux pas terminer cet éditto sans saluer le travail effectué par l'équipe municipale, élus et agents. Je n'oublie pas de féliciter chaleureusement les bénévoles qui animent nos associations.

Avant de vous laisser parcourir ce bulletin municipal, je vous souhaite à nouveau une BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2016.

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

SOMMAIRE

DÉLIBÉRATIONS

Séance du conseil municipal

page 4

VIE ASSOCIATIVE

Ensemble Vocal Chorian

page 5

PORTRAIT

Xavier Dufau

page 6

SERVICE A LA POPULATION

Le service État civil

pages 7-9

PETITE ENFANCE

**Le Centre de loisirs
et l'IME Saint Exupéry**

pages 16-17

AGENDA

Événements sportifs, culturels...

page 18

DÉMOCRATIE

**Expression des
groupes politiques**

page 19



Dossier

Le CCAS

Un service qui s'adresse à
tous les Saint-Pierrois

pages 12-15

Au Cœur de Saint Pierre - n°3

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont

1 avenue Georges Sabde

40 280 Saint-Pierre-du-Mont

Tél. 05 58 75 31 07

mairie-saint-pierre-du-mont@wanadoo.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée)

Directeur de la publication : Joël Bonnet

Rédaction, édition : Sabine Darré et mairie de Saint Pierre du Mont.

Imprimeur : Lacoste-Roque, groupe sodal

Photos : Nicolas Le Lièvre, Sabine Darré, Ville de Saint Pierre du Mont, Marsan Agglomération, Fotolia

Conception : Agence Esens, 0612958792
Mont de Marsan

Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225



L'ARBRE DU CLIMAT EST PLANTÉ !

Jeudi 3 décembre, les élèves des écoles élémentaire et maternelle du Biarnès ont planté un chêne vert rue du Béarn, en compagnie des employés communaux et de Ghislaine Lallau, adjointe aux Affaires scolaires. Ce sont les petits écoliers qui participent à l'atelier jardinage qui ont mené cette mission à bien. Planté dans le cadre de la Cop 21, cet arbre participera à la sensibilisation des jeunes générations pour la protection de l'environnement.



En Bref & en images

Dégustation

Une dégustation de produits a été proposée par les commerçants du marché de Saint-Pierre-du-Mont le 18 décembre. Cet arrêt gastronomique a mis en valeur la qualité et la variété des produits présents sur le marché.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE TIENT LE RYTHME

Vendredi 4 décembre, l'école de musique de Saint-Pierre-du-Mont a tenu son assemblée générale. Les effectifs sont en progression et le bilan financier positif illustre la bonne santé de l'école. Samedi 19 décembre, les élèves ont offert un très beau concert de Noël au Pôle Culturel, ils participeront de nouveau cette année à l'édition (deuxième) de Jazz au Pôle du 1^{er} au 7 février 2016.



LE COLLÈGE LUBET-BARBON MÈNE L'ENQUÊTE



Les 15, 16 et 17 décembre, le collège Lubet-Barbon a été le théâtre d'une véritable enquête policière et scientifique organisée dans le cadre de la fête de la science. Qui parmi les suspects Paméla Burette, Brandon Burette, Kevin Pyrex et Alysson Fiore est le coupable du meurtre du professeur de SVT Kris Tallisoir ? C'est l'énigme loufoque que les élèves de 4^e ont résolue, en compagnie des élèves de CM2 (invités) des écoles de Jules Ferry et du Biarnès ainsi que de Benquet.

VIE DES QUARTIERS

ASSEMBLÉE ANNUELLE DU QUARTIER VIOLET

Mardi 24 novembre, les membres du conseil de quartier Biarnès-Le Pouy (quartier violet), ont organisé leur première assemblée annuelle. A cette occasion, Marie-France Gély, présidente du conseil est revenue sur les faits marquants intervenus dans la vie du quartier depuis la création des conseils de quartier. Le public a participé avec enthousiasme à ce temps d'échange, avec M. le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux présents. Les observations recueillies permettront au conseil de quartier de débattre en vue de proposer, dans la mesure du possible, des solutions aux problèmes évoqués.

UN LYCÉE SOLIDAIRE

Les élèves du lycée Jean Cassaigne ont participé une nouvelle fois à la collecte de la banque alimentaire. Ce sont les 1^{eres} bac pro qui ont donné l'exemple. Ils ont aidé les bénévoles à la plate-forme sociale et ont également participé activement à la collecte à l'entrée des supermarchés du Marsan.





Chers lecteurs, vous trouverez dès à présent et régulièrement dans les prochaines éditions d'«Au coeur de Saint-Pierre», l'ordre du jour du dernier conseil municipal. L'intégralité du Procès Verbal et des délibérations est consultable sur notre site Internet www.saintpierredumont.fr.

Jean-François Leblay,
conseiller municipal et secrétaire
de séance



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2015

L'ordre du jour du 9 décembre 2015

- 1• Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12.10.2015,
 - 2• Rapport de la Commission Locale d'Evaluation du Transfert Charges (CLETC) sur la re-évaluation des charges liées au transfert des compétences scolaire, périscolaire, extrascolaire et gestion d'une unité de production culinaire (cuisine centrale),
 - 3• Comptabilisation du transfert des biens immobiliers et mobiliers vers le Marsan Agglomération,
 - 4• Décision modificative n°2 - Budget de la Commune,
 - 5• Décision modificative n°3 - Budget de la Commune,
 - 6• Décision modificative n°1 - Budget eau 2015,
 - 7• Créances irrécouvrables - créances éteintes - Budget Commune 2015 - Budget Eau 2015 - Budget Assainissement 2015,
 - 8• Dépenses à imputer au compte 6232 « fêtes et cérémonies »,
 - 9• Modalités d'octroi de cadeaux au Personnel Municipal,
 - 10• Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif Principal 2016,
 - 11• Avance de trésorerie au budget du C.C.A.S.,
 - 12• Processus de dématérialisation des échanges avec la trésorerie municipale,
 - 13• Prix de l'eau et de l'assainissement - année 2016,
 - 14• Tarification des animations sportives assurées par le service des Sports municipal durant le temps des vacances scolaires,
 - 15• Règles de fonctionnement du Compte Epargne Temps,
 - 16• Mise en œuvre du cycle de travail annuel au sein du service Espaces Verts,
 - 17• Présentation de l'organigramme des services municipaux,
 - 18• Achat de l'ensemble immobilier sis 17 avenue Charles Lamarque-Cando – délégation à l'EPFL,
 - 19• Acquisition pour l'euro symbolique des parcelles cadastrées AB 138p et division en volume de la salle commune,
 - 20• Cession d'un local commercial à la Résidence du Fronton,
 - 21• Convention de transfert dans le domaine public de la voirie et des équipements communs du lotissement « les Jardins de Menasse »,
 - 22• Règlement du service de distribution d'eau potable,
 - 23• Rapport annuel 2015 de la Commission Communale pour l'Accessibilité.
- > Bilan des formations suivies par les membres du Conseil Municipal sur l'année 2015,
> Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation,
> Questions diverses.

VIE ASSOCIATIVE

L'ENSEMBLE VOCAL CHORIAN FAIT ENTENDRE SA VOIX

L'association Ensemble Vocal Chorian existe depuis mai 2011, elle a été créée à l'initiative du chef de chœur Garik Djagarian, dont la volonté première est de promouvoir la pratique du chant lyrique ainsi que d'un chant appartenant au répertoire jazz. Patricia Minvielle a pris la présidence de l'association dès sa création et assume encore cette responsabilité aujourd'hui.



Envie de les rejoindre ?

Chef de chœur : 06 16 94 66 11
Présidente : 06 81 19 61 90

Tout d'abord construite avec 8 musiciens, juste assez pour occuper les 4 pupitres requis (alto, soprano, basses et ténor), la formation compte à présent une vingtaine de choristes à son actif. Les choristes, ayant participé aux prémices de cette belle histoire chantée, étaient tous complètement novices en chant et en musique. La formation actuelle comprend quelques instrumentistes et quelques personnes ayant déjà pratiqué le chant, mais une personne ne sachant pas du tout chanter peut toutefois intégrer le groupe sans problème. «*La majorité d'entre nous a tout appris avec notre chef de chœur, y compris à déchiffrer une partition.*» confirme Patricia Minvielle.

Un chef de chœur professionnel

Garik Djagarian, le chef de chœur est chanteur lyrique et professeur de chant. Sa puissante voix de basse baryton a parcouru les terres d'Azerbaïdjan et de Russie avant de venir enchanter l'auditoire français. D'origine arménienne, Garik est né en Azerbaïdjan, à Bakou, où il a étudié la musique au conservatoire supérieur. En 1988, à l'âge de 27 ans, il fuit ce pays

(expulsion des Arméniens) et se réfugie à Moscou, où il enseigne le chant.

En 1999, les problèmes politiques en Russie, obligent de nouveau le musicien à fuir, puis à rejoindre la France. Après un bref passage dans la capitale, c'est la ville de Saint-Pierre-du-Mont qui aura le privilège d'accueillir cet ancien soliste de l'opéra de Bakou. Depuis Garik dirige 2 formations : l'Ensemble Vocal Chorian et la Chorale du Centre Hospitalier de Mont-de-Marsan.

Un appel pour les basses et les ténors

Avant chaque préparation de concert le chef de chœur choisit les partitions en fonction de leur niveau de musicalité, de l'harmonie et du nombre de choristes exigés pour leur interprétation. Le groupe se produit la plupart du temps dans les églises du département des Landes, mais aussi hors département (Cestas). Les répétitions ont lieu à la maison des associations dans une salle mise à disposition par la municipalité depuis la création du groupe en 2011.

«*Nous lançons un appel à candidature pour en particulier des voix basses et ténors (hommes). Mais chaque personne ayant envie d'apprendre à chanter peut nous rejoindre !*» Conclut Patricia Minvielle.

“*La majorité d'entre nous a tout appris avec notre chef de chœur, y compris à déchiffrer une partition.*”

XAVIER DUFAU, 5^E DAN D'AÏKIDO

PRATIQUE L'ART DE LA NON-VIOLENCE

Le terme « Aïkido » pourrait se traduire par « voie (do) de l'harmonisation (aï) du souffle vital (ki) », « voie de l'unification des énergies », alliant maîtrise du corps et engagement spirituel, la pratique consiste à se défaire d'une prise de main, à projeter l'attaquant au sol en retournant contre lui sa force, et à l'immobiliser. Cette discipline est faite de déplacements, de coordination, de mouvements très fins à travailler. Il existe, bien sûr, une réalité martiale renforcée par l'utilisation des armes.



apporte des choses différentes dans la discipline » précise Xavier Dufau. Lors de ces stages, il rencontre maître Tamura (directeur technique fédéral) qu'il suivra jusqu'à son décès en juillet 2010. L'Aïkidoka prometteur, obtient son 1er dan fédéral en février 1999 à Bordeaux, progresse et acquiert le 4^e dan fédéral en juin 2008 à Paris.

Un parcours émérite

Xavier Dufau, titulaire du Diplôme d'Etat (DE JEPS), a enseigné son art à l'ASPTT, avant d'entrer au Sporting Club de Saint-Pierre-du-Mont en 2004. Aujourd'hui, il encadre, à titre bénévole, 45 adhérents, dont une quinzaine d'enfants.

Des adhérents certainement très fiers de la récente promotion « Haut Niveau 5^e dan » obtenue par leur professeur le 4 septembre 2015 sur décision de la CSDGE (Commission Spécialisée des Dans et Grades Equivalents) !

«Jusqu'au 4^e dan, c'est un examen technique, le 5^e c'est particulier, on passe dans les grades de Haut Niveau ; là, c'est une commission qui attribue le 5^e dan, suite à un entretien et un certain nombre d'épreuves. Il y a un stage de Haut Niveau organisé avec la fédération, auquel on doit motiver sa

participation, mais pas forcément dans l'intention d'obtenir un 5^e dan ! J'y ai donc donné un cours, à l'issue il y a une discussion, un avis des participants, ensuite, un huis-clos avec les membres de la commission technique et enfin une dissertation ».

« Ce stage-là, c'était la deuxième fois que je le faisais, c'était en mai 2015 ; à la fin du stage on n'a pas nécessairement d'information. J'ai appris l'obtention de mon 5^e dan parce que des gens m'ont félicité ! » Résume l'athlète avec simplicité.

Passionné par la pratique du sabre, il enseigne aussi l'Iaïdo dont il a obtenu le 3^e dan le 14 juillet 2015 au cours du Stage International de Lesneven en Bretagne. Xavier Dufau a obtenu tous ses grades "aïkikaiï" (validés par l'Aïkikaiï So Hombu de Tokyo-Japon) devant Maître Tamura. À partir du Godan (5^e dan), la maîtrise technique de l'Aïkido doit être complétée par une maîtrise au plan spirituel et au plan du comportement général. C'est sur ce chemin que marche désormais Xavier Dufau. *«Après le 5^e dan, la route est longue... »* conclut le sportif émérite. Et pourquoi pas un 8^e dan Saint-Pierrois dans quelques années ? Affaire à suivre ...

C'est à cette école de rigueur que Xavier Dufau vient d'obtenir le haut grade de 5^e Dan à seulement 34 ans, un âge assez inhabituel pour prétendre accéder à une telle distinction. Xavier Dufau avait 10 ans lorsqu'il a découvert cet art martial de défense japonais traditionnel et non violent, à la faveur d'une participation au « Pass Sport Montois » à Mont-de-Marsan. *« Il n'y avait pas de section enfant, je prenais des cours pour adultes.*

A partir de 1995-96, j'ai pratiqué l'Aïkido quasiment tous les week-ends. Il n'y a pas de compétition, il existe un système de stages dirigés par des techniciens différents, ce qui permet de varier les styles, chacun



De Haut en bas de gauche à droite : Jean-François Leblay, Dominique Bourdier, Julie Stanislas, Evelyne Lamothe, Anna Montesinos et Vincent Langlade.

« M. Le Maire, Joël Bonnet, m'a confié, dans mes responsabilités de conseiller municipal, les Affaires Générales et l'État civil.

J'ai trouvé là une équipe non seulement d'une grande compétence, mais aussi avec un très grand sens de l'accueil. Les tâches qui lui sont confiées sont nombreuses et diverses et nécessitent une grande connaissance des textes administratifs et législatifs et naturellement une grande rigueur. Les Saint-Pierroises et les Saint-Pierrois peuvent compter sur eux pour toutes leurs démarches, ils seront toujours bien reçus. »

Jean-François Leblay

LE SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL

Ce service est composé de 5 personnes : Dominique Bourdier, Evelyne Lamothe, Vincent Langlade, Anna Montesinos et Julie Stanislas. Accueil, disponibilité et professionnalisme sont les qualités premières des agents du service de l'État civil.

Ce sont eux, en effet, qui reçoivent le public à la mairie et qui répondent aux demandes de toutes sortes qui leur sont quotidiennement adressées : besoin de sacs jaunes, recherche d'une rue de la commune, recours au service de l'urbanisme, etc. Les agents de l'État civil sont à votre disposition pour tous renseignements.

Les extraits d'acte d'Etat Civil

La copie intégrale

Une copie intégrale est la reproduction fidèle de l'acte qui se trouve dans le registre et contient toutes les mentions apposées en marge. La copie est demandée pour les

démarches administratives telles que l'obtention d'une carte nationale d'identité, un passeport, pour un dossier de mariage, succession, etc...

L'extrait avec filiation

Il reprend une partie des informations contenues dans la copie intégrale, avec notamment l'identité des parents, c'est à dire la

filiation. La copie intégrale et l'extrait avec filiation sont délivrés : aux intéressés majeurs soit leurs ascendants (parents, grands-parents) ou à leurs descendants en ligne directe (enfants, petits enfants majeurs) ou encore au représentant légal (tuteur, curateur) ou mandataire (avocat, notaire) et à toute personne autorisée par le

Procureur de la République.

L'Extrait sans filiation

L'extrait sans filiation ne comporte que le jour et l'heure de la naissance, les nom et prénoms de l'intéressé ainsi que les mentions marginales. Il est délivré à toute personne qui en fait la demande.



est également présent lors du baptême républicain.

Lors d'un décès, les agents de l'État civil reçoivent les familles et les guident pour l'établissement de toutes les formalités administratives avec l'empathie nécessaire dans ces moments douloureux. Là encore, la mise à jour des registres d'Etat Civil et de livrets de famille est de leur responsabilité.

Il préparera alors votre nouvelle inscription qui sera effective, sauf exception, le 1^{er} mars de l'année suivante. Le nouvel inscrit recevra une carte d'électeur éditée par le service de l'État civil comportant l'indication du bureau de vote et le numéro sur la liste d'émargement de ce bureau.

A 16 ans un jeune doit se présenter pour être recensé, il reçoit alors l'attestation qui lui permet de s'inscrire aux examens scolaires et universitaires, mais aussi à l'examen du permis de conduire. Après ce recensement, à 18 ans il sera automatiquement inscrit sur les listes électorales.

Lors des élections, la préparation pour chaque bureau des listes d'émargement, des bulletins des enveloppes, des affiches, avec notamment la gestion des procurations et la préparation des procès-verbaux, incombe également à la responsabilité des agents de l'État civil. Le soir de chaque élection, les agents ont la responsabilité du procès-verbal définitif de la commune qui sera adressé à la préfecture par le maire ou un de ses adjoints .

Une Commission est chargée de valider les listes d'électeurs de la commune : la Commission de Révision des Listes électorales. Elle est composée de deux représentants de la préfecture, d'un représentant du tribunal de Grande Instance et d'un représentant du Maire. Son rôle est de vérifier les nouvelles inscriptions, les inscriptions automatiques des jeunes de 18 ans, de radier les électeurs inscrits dans d'autres communes (fichier envoyé par l'INSEE) et de radier les personnes décédées. Enfin, la commission radie

LES ACTES D'ÉTAT CIVIL

La principale activité de ce service est l'État civil. Derrière cette dénomination se cachent de multiples tâches, parfois complexes. Les Saint-Pierroises et les Saint-Pierrois font régulièrement appel à nos agents pour les accompagner dans leurs démarches.

Que ce soit pour déclarer une naissance, un mariage, ou un baptême républicain, le service de l'État Civil est là pour assurer le suivi de la vie des citoyens. Sa mission consiste également en la conservation pendant 100 ans des registres réunissant tous ces actes pour en assurer la délivrance et la mise à jour. En effet, le service délivre ou complète les livrets de famille.

Cependant, il ne s'agit pas seulement d'inscrire des événements sur les registres de la mairie : un agent de l'État Civil accompagne le Maire ou un de ses adjoints lors de la célébration du mariage. Il prépare auparavant tous les éléments d'État Civil nécessaires à la publication des bans, à la préparation du livret de famille et au mariage proprement dit. Il

LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Cartes nationales d'identité, passeports biométriques, autorisations de sortie de territoire, attestations d'accueil d'étrangers, recensement du citoyen, certificat d'hérédité, légalisation de signature... Du lundi au samedi matin, un agent de l'État civil est là pour prendre en compte la demande et aider le public à compléter ou rédiger les formulaires administratifs.

Ce service se chargera aussi de fournir un extrait de mariage ou tout autre extrait d'acte d'État civil sous condition qu'il ait été établi dans la commune .

LES LISTES ÉLECTORALES

Tout citoyen majeur peut et doit s'inscrire sur les listes électorales. Que ce soit dans le cas d'une arrivée dans notre commune, ou à la suite d'un déménagement à l'intérieur de celle-ci : le service de l'État civil devra être averti.

L'interview express, de Dominique Bourdier, Agent territorial au service d'État civil



Dominique, quel est le type de demandes qui vous sont adressées au service d'État civil ?

D. Bourdier : Nous sommes dans un grand service, c'est le service des affaires générales qui comprend le service du public, donc de l'accueil, il y a ensuite la partie État civil, les élections, le cimetière. Pour les demandes les plus fréquentes, je dirais qu'en premier lieu viennent les demandes de renseignements sur les associations, la distribution des sacs jaunes pour le tri, les concessions au cimetière, les passeports, beaucoup de demandes pour le service technique, lesquelles sont retransmises à ce service. Enfin après c'est du tout-venant !

Pouvez-vous décrire les attributions respectives de chaque agent qui compose votre service ?

D.B. : Personnellement, je gère l'accueil et l'État civil, ma collègue Évelyne Lamothe gère la partie élection et cimetières. Nous sommes les 2 agents les plus anciens dans le service et ces missions requièrent de l'expérience. Nous sommes secondés par Julie Stanislas. Anna Montésinos s'occupe de la rédaction des actes d'État civil. Et enfin, Vincent Langlade se charge du standard téléphonique et

de l'accueil du public. Dès que quelqu'un se présente à l'accueil, on traite la demande immédiatement, il n'y a pas de prise de rendez-vous.

Quelles sont les modalités de distribution des sacs jaunes ?

D. B. : Pour les habitants "intra-rocade", ils disposent de petits conteneurs où ils peuvent mettre tous les produits sélectionnés pour le tri "propre", ils n'ont pas besoin de sacs jaunes. Les habitants "extra-rocade", eux par contre ont besoin de sacs jaunes pour pouvoir faire le tri sélectif. C'est Vincent Langlade qui s'occupe de cette tâche quotidiennement. C'est à la demande, il n'y a pas de jour identifié pour la distribution. C'est le Sictom qui se charge du ramassage.

Et pour les nouveaux arrivants ?

D. B. : Nous leur donnons le plan de la ville, la liste des associations culturelles et sportives. Et des infos pratiques telles que les horaires de ramassages d'ordures ménagères, les ramassages des déchets verts (assurés par la communauté d'agglomération). Pour les aides matérielles, nous les orientons vers le CCAS, ou le CIAS pour le service portage de repas.

toute personne ayant perdu son attache avec la commune. Pour permettre à cette commission de prendre ses décisions, tout le travail a été préparé, en amont, par le service de l'Etat civil, non seulement par les inscriptions des nouveaux électeurs mais surtout, pour les radiations, en vérifiant, notamment toutes les enveloppes électorales qui portent la mention « n'habite plus à l'adresse indiquée ».

LES CIMETIÈRES

Un des rôles de l'agent de l'État civil, et non des moindres, est la gestion des cimetières. Là encore, une connaissance des textes réglementaires et une grande rigueur sont nécessaires pour assurer cette tâche. L'accompagnement des familles lors d'un décès, la gestion des concessions, l'interface avec les différents intervenants, l'établissement de tous les documents administratifs, le suivi des emplacements, la nécessité de faire respecter les règlements avec tout le tact nécessaire, lui incombe aussi.

Pour tous les renseignements utiles, le site internet de la mairie est à votre disposition www.saintpierredumont.fr n'hésitez pas à le consulter.

BON À SAVOIR

Une activité de ce service consiste à récupérer et à trier le courrier de la mairie ainsi que de l'enregistrer. Cette activité est primordiale pour le bon fonctionnement de la mairie. Tout document, toute lettre doit être dûment répertoriée et datée.

Le service de l'État Civil vous accueille

Les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Le samedi de 9h à 12h

Ce service est votre interlocuteur privilégié à travers toute votre vie citoyenne à Saint-Pierre-du-Mont. Il a la capacité de vous aider et de vous guider pour faciliter vos démarches administratives

UN NOUVEAU PAYSAGE COMMERCIAL

Quelques signes encourageants d'une nouvelle dynamique économique apparaissent sur le territoire de Saint-Pierre-du-Mont. Des implantations et des aménagements commerciaux regagnent peu à peu la commune. Notre ville offre des perspectives de développement commercial attractives et cela se voit !

SAINT PIERRE À L'HEURE DU BIO

Le **Marché de Léopold** vient de s'installer au bord de l'avenue Kennedy. L'espace de vente de 500 m² accueille près de 7000 références, de quoi contenter les amateurs de produits bio et les militants de références de proximité puisque l'enseigne fera appel à un solide réseau de producteurs girondins et landais. Ce cinquième « Marché de Léopold » ouvert dans le grand Sud-Ouest a permis l'embauche de sept personnes. Favorisant les circuits courts, la marque propose un très large éventail de produits, dont une cave de vins bio de près de 80 références. Miels, fruits et légumes, pain, aromates, côtoient

lessives et cosmétiques : ici le label Bio est clairement affiché ! L'espace dédié aux produits sans allergènes sera forcément apprécié des personnes sensibles et/ou allergiques et intolérantes alimentaires. Les végétariens quant à eux trouveront probablement leur bonheur dans la large gamme de produits à base de soja et de céréales substituables à la viande.

Le Marché de Léopold

avenue du Président John Kennedy,
Saint-Pierre-du-Mont.

Du lundi au vendredi 9h30-12h45 et 14h15-19h15 le samedi 9h30-19h15



Interview express des nouveaux boulangers



Vous avez repris la boulangerie dirigée jusqu'alors par M. et Mme Hull, comment s'est déroulée votre installation ?

Nous avons ouvert le 30 octobre, on a travaillé un mois avec les anciens propriétaires et nous avons souhaité reprendre les spécialités proposées par ceux-ci en ajoutant notre petite touche personnelle. Notre spécialité phare est le pastis Béarnais, que nous, nous appelons la tourte, ça ressemble au pastis landais, mais il y a une boule sur le dessus et pour le goût c'est assez différent, mais on n'en dit pas plus, il faut venir goûter ! Pour ce qui est de notre « Tourteau », c'est une spécialité gersoise, on en a fait pour le Premier de l'an et on en fera à Pâques.

Vos spécialités proviennent donc de votre région d'origine !

Effectivement, nous habitons dans le Béarn à côté de Soulou, dans le village de Despoey. On avait une boulangerie depuis 25 ans. Nous avons besoin de renouveau et une forte envie de changement, un quart de siècle c'est énorme ! On a su qu'il y avait une boulangerie à reprendre à Saint-Pierre du Mont par l'intermédiaire du moulin auquel nous nous servions. Nous avons pris contact avec Pascal et Myriam Hull. Nous avons à présent une clientèle de centre-ville, auparavant, nous habitons sur l'axe routier Pau-Lourdes. Nous avons été très bien accueillis par les Saint-Pierrois ! Nous livrons aussi des collèges, des écoles et la crèche comme le faisaient les anciens propriétaires.

Boulangerie Touzet, Christine & Philippe

65 avenue Camille Brettes, Saint-Pierre-du-Mont.

7h-12h45 et 16h-19h - Fermé le lundi et le dimanche après-midi

LES PIEDS DANS L'EAU AVEC CASH PISCINES

Juxtaposé au Marché de Léopold, le magasin Cash Piscines a également investi le bord de l'avenue du Président Kennedy. Ici les amateurs de baignades et de détente trouveront le nécessaire pour construire leur piscine, l'équiper, l'entretenir, l'accessoiriser et même pour aménager son environnement proche. Cash Piscines propose une large gamme de produits et d'accessoires des plus grandes marques du domaine comme Zodiac, Bayrol, HTH, Intex, Ligne Bleue, Racer, etc. Piscines en bois, en acier, tubulaires ou autoportées, spas, bâches, produits d'entretien, mobilier, jeux, Cash-piscines propose de nombreuses solutions pour passer un été serein.

Cash Piscines

avenue du Président John Kennedy,
Saint-Pierre-du-Mont.

Du lundi au samedi 9h30-12h30 et 14h-18h

Le retour d'un barbier à l'ancienne !

Une barbe soignée peut faire la différence ! C'est par le truchement de cette réflexion, un poil inspirée par les tendances de la mode actuelle, que le coiffeur Gregg Sage installé avenue Corps Franc Pommies, a eu l'idée de compléter son activité de coiffure par une prestation de barbier. Ce genre de soins affûtés avait quelque peu disparu du paysage local, mais c'était sans compter sur le souhait des hommes de renouer avec une certaine forme d'authenticité. Une volonté désormais satisfaite grâce à la dextérité de la lame de Gregg le barbier !

Les Saint-Pierrois ont (re)découvert depuis quelques mois l'art de bien ordonner leurs poils, de redessiner le contour de leur menton et de mettre en valeur l'angle de leur mâchoire. Si ce barbier «nouvelle formule» a décoré son espace de vieux rasoirs « coupe-choux », de vieux cuirs à aiguiser et de blaireaux, il a également choisi de pratiquer un rasage moderne, soigné et chic. Les plus hardis des barbues pourront compléter leur style avec d'originaux dessins thématiques. Un coup de serviette pour retirer la mousse superflue et le tour est joué !

Gregg, coiffeur/barbier
300 av. Corps Franc Pommies
Saint-Pierre-du-Mont.
Du lundi au vendredi 9h-18h
le samedi 9h-17h



AMÉNAGEMENT COMMERCIAL AV. DU PRÉSIDENT KENNEDY

Deux enseignes commerciales de l'avenue du Président Kennedy, Maisadour et Lidl sont en cours d'extension depuis le début de l'année.

Elles ont préalablement obtenu un avis favorable de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) : le 16 juillet 2015 pour Maisadour pour une augmentation de surface de 900 m², et le 18 août 2015 pour Lidl, pour une extension de 400m².

La ville de Saint-Pierre-du-Mont est intervenue dans ce projet, en proposant un nouvel aménagement de la voirie, consistant en la suppression des deux feux tricolores desservant chaque magasin actuellement, pour les remplacer par un seul feu donnant accès

à un parking mis en commun pour les deux magasins. Cette solution d'entrée et de parking uniques, devrait permettre une meilleure fluidité du trafic, sur un axe routier qui enregistre une moyenne de 12 000 véhicules par jour.

Enfin, un nouvel aménagement paysager a été dessiné par les architectes, pour agrémenter un parking rendu plus convivial et totalement accessible, conformément à la réglementation en vigueur.



flu cœur de ville

L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

L'association des commerçants et artisans du cœur de ville, de Saint-Pierre-du-Mont présidée par monsieur Claude Hebet, occupe une place de tout premier rang dans la vie économique locale, son objectif principal est de faire vivre le cœur de ville.

Elle participe à des animations mises en place par la municipalité : le marché de Noël, la Fête de la musique, les Fêtes patronales. Elle a aussi pour fonction de maintenir le lien entre les différentes activités commerciales et les professions libérales (essentiellement médicales), qui officient dans le cœur de ville.

Toutes ces actions permettent de rendre le cœur de ville attractif aussi bien pour les habitants de la commune que pour l'activité commerciale elle-même. Le marché du vendredi matin, participe à cette attractivité. Un article exhaustif sera consacré à l'association des commerçants et artisans du cœur de ville de Saint-Pierre-Du-Mont dans notre prochain numéro de printemps (N°4).

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) UN SERVICE QUI S'ADRESSE À TOUS LES SAINT-PIERROIS

A quoi sert le CCAS ?

Le CCAS est un établissement public communal. Son conseil d'administration est composé d'élus et de membres de la société civile. Ce service anime une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune à laquelle il appartient. Il assure différentes missions au service de la population. Le CCAS est le lieu où les familles peuvent exprimer les difficultés qu'elles rencontrent. Des aides financières peuvent être allouées après constitution d'un dossier auprès de l'assistante sociale de secteur.

De plus, le CCAS a les compétences nécessaires pour orienter les personnes vers les organismes pouvant le mieux répondre à leurs difficultés. Ces aides peuvent s'adresser aux familles en général, aux personnes âgées, aux personnes présentant un handicap.



« Le CCAS n'intervient que sur la commune, il a un budget qui lui est propre et autonome. Tout dossier arrivant en mairie est instruit par le CCAS dans les plus brefs délais, et reste anonyme dans le respect du demandeur. »

Nadine Payneau, élue référente.

Ses missions

Le CCAS est l'établissement référent pour instruire des dossiers de différentes natures. Il se charge de remplir ou d'aider les personnes à remplir les formulaires d'attribution d'aides et de procéder à leur transmission auprès des organismes compétents, ou d'orienter les personnes requérantes vers ceux-ci.

« Notre travail est en grande partie dédié à l'instruction de dossiers et nous accordons également bien entendu, une large place à l'écoute, au conseil et à l'orientation des personnes qui s'adressent à nous. Notre service comptabilité est également très sollicité, pour le suivi comptable de toutes nos missions. »

Maryse Janvier,
secrétaire du CCAS.

Demande de l'allocation de rentrée scolaire (ARS)

Cette aide est attribuable à toutes les familles domiciliées à Saint-Pierre-du-Mont, au profit des enfants scolarisés dans les écoles maternelles dont le revenu parental n'excède pas un certain seuil.

Préparation du dossier de demande de logement social

L'adjointe au maire en charge de la vie sociale, Mme Payneau reçoit sur rendez-vous tous les mardi après-midi de 14h à 18h pour étudier et valider ces demandes.

Demande d'aide au logement APL

Attribuée par la Caisse d'allocation familiale, elle s'adresse :

- au locataire d'un logement neuf ou ancien qui a fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'État fixant, entre autres, l'évolution du loyer, la durée du bail, les conditions d'entretien et les normes de confort ;
- à l'accédant à la propriété ou déjà propriétaire, ayant contracté un prêt d'accession sociale (Pas), un

prêt aidé à l'accession à la propriété (Pap) ou encore un prêt conventionné (Pc) pour l'acquisition d'un logement neuf ou ancien, avec ou sans améliorations, l'agrandissement ou l'aménagement du logement.

Demande de Téléalarme

L'appareil de Téléalarme permet de solliciter à tout moment, depuis son domicile, via la ligne téléphonique, une aide en cas de besoin. Un problème survient - malaise, chute, urgence médicale - il suffit de presser la touche « appel » du boîtier ou de son médaillon pour être mis en contact avec un opérateur du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Le service fonctionne 24 heures sur 24, et 7 jours / 7.

Demande MLPH , Maison Landaise des Personnes Handicapées

La Maison Landaise des Personnes Handicapées exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille, ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.

Le Président du Conseil Départemental, Monsieur Henri Emmanuelli, préside la M.L.P.H. et en assure la tutelle administrative et financière.

Président

Joël Bonnet,
Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Vice-présidente, élue référente

Nadine Payneau,
adjointe en charge de la Vie
associative et de la Vie sociale

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

117 avenue Georges Sabde
40280 St Pierre du Mont
Tél. 05 58 75 31 07

Maryse Janvier, secrétaire instruit les dossiers d'aide sociale et d'aides facultatives
au 05 58 75 31 07 poste 127 - Fax: 05 58 76 44 80
mail: ccas.spm@orange.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h



Laurence Moreau, comptable
05 58 75 31 07 poste 115
de 8h à 12h et de 13h à 17h

Demande de Bon alimentaire

Il se fait par l'intermédiaire des assistantes sociales et est accordé ou non par le président ou l'élue référente.

Plan canicule

En fonction des conditions atmosphériques, en collaboration avec le CIAS et la Préfecture.

Demande de carte Sésame

La carte Sésame est délivrée par la SNCF et ouvre droit à des réductions destinées à toute personne résidant en Aquitaine sous conditions de ressources. Réduction sur le réseau Ter Aquitaine et sur le réseau des lignes routières régionales. Non valables sur les trains à réservation obligatoire.

Demande de gratuité des transports TMA

Une attestation est remplie par le CCAS, puis l'intéressé doit se présenter aux Transports du Marsan Agglomération pour obtenir la billetterie magnétique correspondante.

Distribution de bois

Elle est strictement réservée aux personnes âgées défavorisées. Elle répond à des critères définis par le conseil d'administration : composition du foyer et des ressources.

Enquêtes diverses demandées par la préfecture

Renouvellement de demande de regroupement familial et Carte de séjour de 10 ans.

Domiciliation des personnes sans domicile stable

Permet aux personnes qui ne disposent pas d'une adresse leur permettant de recevoir et de consulter leur courrier de façon constante d'accéder à des droits et des prestations.

Pour quel public ?

- Les personnes qui vivent de façon itinérante,
- Les personnes hébergées de façon très temporaire par des tiers,
- Les personnes qui recourent à des centres d'hébergement d'urgence de façon inconstante,
- Les mineurs à partir de 16 ans pour

ouvrir leurs droits à la sécurité sociale,

- Les gens du voyage qui ne peuvent pas recevoir leurs courriers sur une aire d'accueil.

Médaille de la Famille

Instruction du dossier « médaille de la Famille Française », sur demande ou proposition (5 enfants et +).

Renseignements divers

Mises sous tutelle des personnes fragiles, âgées, malades, etc. Aide ponctuelle à certaines personnes âgées ou seules pour des démarches administratives.

Les dossiers d'aide sociale du Conseil Départemental des Landes

- **Dossiers APA** (Aide personnalisée à l'autonomie des personnes âgées (+ 60 ans), à domicile ou en établissement.
- **Dossiers pour les placements des personnes âgées en établissement** (maisons de retraite, EHPAD, LFPA).
- **Dossiers d'aide-ménagère à domicile** pour les personnes handicapées de moins de 60 ans détentrices d'une carte d'invalidité de 80% ou plus et percevant l'Allocation d'Adultes Handicapés.
- **Dossiers pour la demande des placements des jeunes handicapés** en Centre d'Aide par le Travail ou en foyer de vie.
- **Dossiers ASPA - Allocation de solidarité** aux personnes âgées.
- **Dossier pour obligation alimentaire.**

Le portage de repas

Ce service est géré par le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale). Le CIAS a été créé en 2001 par Mont-de-Marsan Agglomération. Le service «portage de repas» bénéficie du même agrément que le Service d'Aide à Domicile (SAAD), il est destiné aux personnes réellement nécessiteuses. Une évaluation est réalisée au domicile pour étudier les besoins et pour convenir de la fréquence et de l'heure de livraison afin de respecter, le cas échéant, les régimes prescrits. Ainsi ce service est en mesure de délivrer des repas anticholestérolémiant, sans sel ou pour des patients diabétiques. Le PAD livre 7 jours/7 des plateaux-repas à domicile. Il fonctionne par tournées pour livrer un repas le midi, du lundi au samedi (repas du dimanche livré le samedi) y compris les jours fériés. Les agents ont aussi un rôle de prévention dans le cadre du maintien à domicile. Le PAD intervient sur les 18 communes de l'agglomération et son tarif est fixé chaque année par délibération du Conseil d'Administration.



138 618
repas livrés
en 2014

420
bénéficiaires
enregistrés



7,40 €
prix du repas
en 2016

LA CRÈCHE DES PETITS SAINT-PIERROIS

Le matin, chaque enfant est accueilli dans sa section. À la crèche de Saint-Pierre-du-Mont, on a décidé de travailler en référence. Chaque enfant qui entre au sein de la structure est suivi par une personne que je nomme afin qu'elle s'occupe de lui. Cette personne va l'accueillir chez les bébés et faire connaissance avec la famille. Il y aura 15 jours d'adaptation pour l'enfant puis elle le suivra pendant 3 ans. Ainsi, l'enfant et la famille sont en confiance et, pour les équipes, cela permet un renouveau : on ne s'enferme pas dans une routine et, ayant une connaissance parfaite des enfants, on est en mesure de répondre très rapidement à leurs besoins. Chaque enfant a son lit et est alimenté, chouchouté, dorloté, changé, etc., par la même personne, ce qui permet d'avoir des enfants qui sont très rapidement autonomes. Il faut qu'ils aient une sécurité affective. Notre crèche se démarque également par sa mixité, nous avons des enfants polyglottes, c'est une véritable richesse ! Un autre avantage pour nos petits gourmands : la présence d'un cuisinier à temps plein dans la crèche qui permet de proposer une nourriture variée et équilibrée.

Éloïse Rambour,
Directrice de la crèche



La crèche : un lieu d'accueil, de prévention, de coéducation et de soutien à la parentalité

La crèche municipale, créée en 1978 et dirigée par Éloïse Rambour depuis 2009, dispose actuellement d'un agrément du Conseil Départemental lui permettant d'accueillir 42 enfants. Afin d'assurer un service public de qualité, les enfants sont répartis au sein de l'établissement par tranche d'âge, chaque section correspondant à un niveau de développement moteur et psychomoteur. Un contrat est établi avec les parents, et c'est la CAF qui gère et pose les règles de la tarification et des prestations.

Un personnel qualifié

La directrice de la crèche municipale est titulaire d'un diplôme d'infirmière et d'un diplôme de l'École de Puériculture de Bordeaux. Le personnel qualifié de la crèche participe régulièrement à des formations et assiste à des interventions de psychologues afin d'actualiser ses connaissances en matière de petite enfance et d'adapter, en conséquence, sa pratique professionnelle. Des stagiaires sont par ailleurs accompagnés et formés tout au long de l'année.

La structure

Les enfants sont répartis en trois sections qui ont une grande autonomie de vie. Chacune a sa salle d'activité et sa salle de repos. Ceci permet d'offrir à chaque enfant l'environnement le

plus approprié possible. D'importants investissements ont été faits en 2015, notamment sur les jeux extérieurs et sur la barrière de la terrasse.

Mon enfant est malade

La direction de la crèche applique la directive de la CPAM validée par la PMI et le Conseil Départemental. L'accueil d'un enfant malade est à l'appréciation de la directrice en fonction de l'évaluation de l'état de santé du concerné à son arrivée. Si l'enfant doit recevoir un traitement durant la journée d'accueil, une ordonnance est obligatoire. À Saint-Pierre-du-Mont, des protocoles ont été mis en place par la pédiatre Magdaléna Kohout, médecin de référence pour la crèche. Les secours sont appelés en cas d'urgence.

Je veux inscrire mon enfant

Dès le début de la grossesse, les parents peuvent contacter la crèche pour faire une préinscription. Celle-ci est validée par la naissance de l'enfant. Il faut alors prendre rendez-vous avec la directrice afin de visiter la crèche, découvrir le projet pédagogique et l'évaluation des besoins mis en œuvre au sein de l'établissement. L'attribution d'une place en crèche n'est pas automatique : elle se fait dans la limite des places disponibles, et elles sont attribuées, en priorité, aux habitants de Saint-Pierre-du-Mont.

Crèche municipale : 05 58 46 67 05

CENTRE DE LOISIRS DE MÉNASSE ET IME SAINT EXUPÉRY

LE DROIT AUX LOISIRS UNE RÉALITÉ POUR TOUS LES ENFANTS

L'accès à un centre de loisirs peut apparaître comme une démarche naturelle pour un enfant « ordinaire », cependant ce n'est pas une évidence pour des enfants en situation de handicap ! En 2005, la loi pour l'égalité des droits et des chances (voir encadré) a fixé le principe d'une accessibilité généralisée, intégrant tous les handicaps. Dans les Landes, le dispositif d'Accès aux loisirs pour tous, mis en place par La jeunesse au plein air des Landes et accompagné par la Cellule départementale handicap (plate-forme inter institutionnelle et inter associative), permet aux acteurs de l'enfance d'appréhender et de construire la complémentarité éducative loisirs/soins pour l'accueil de loisirs

d'un enfant en situation de handicap. Laurence Bourseau, directrice du centre de loisirs de Saint-Pierre-du-Mont et Christophe Ferrer, chef de service à l'Institut Médico-Éducatif (IME) Saint Exupéry (association ADAPEI), ont mis en place un partenariat afin d'offrir aux enfants des deux structures, la possibilité de partager des temps de vie commune avec l'objectif du mieux vivre ensemble.



Un début de partenariat en 2010

Ce partenariat est né de la proximité géographique des deux structures et de la volonté de Laurence Bourseau et de la direction de l'IME d'ouvrir leurs structures et de mettre en place les conditions d'un échange régulier. Une convention de partenariat a été signée et est reconduite tacitement tous les ans entre l'agglomération du Marsan (par le CIAS) qui gère le centre de loisirs et l'ADAPEI des Landes, association à laquelle l'IME Saint Exupéry est rattaché. Cette convention stipule les conditions d'accueil : partage des locaux, modalités d'accueil des enfants, horaires d'accueil, etc. Les activités sont animées par l'équipe du centre de loisirs et l'équipe éducative de l'IME qui ont en charge l'élaboration des projets. Des réunions semestrielles sont organisées entre les deux équipes afin d'affiner et d'évaluer les actions.

Ce que dit la loi

Fondé sur les principes généraux de non-discrimination, ce texte vise à garantir l'égalité des droits et des chances pour les personnes handicapées et à assurer à chacun la possibilité de choisir son projet de vie.

LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a fixé le principe d'une accessibilité généralisée, intégrant tous les handicaps, qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif ou mental. « L'accessibilité universelle, c'est la prise en compte de tous les types de handicap, c'est l'inscription du caractère transversal du handicap dans le développement et la mise en œuvre de toutes les politiques publiques pour garantir à tous un plein exercice de la citoyenneté permettant : l'accès à l'école, l'accès à l'emploi, l'accès au logement, l'accès aux soins, l'accès aux pratiques culturelles et sportives, l'accès aux loisirs avec tous et pour tous... »

Source Légifrance.



« Nous avons à cœur d'intégrer au mieux les enfants de l'IME dans un groupe classique. Certains enfants viennent soit seuls, soit accompagnés par leur éducateur qui reste tout au long de la séance. C'est un projet annuel, chaque mercredi nous avons au moins un enfant de l'IME qui vient au centre de loisirs. Nous partageons également nos locaux. Certains enfants de l'IME sortent très peu du fait de leur handicap assez lourd, c'est positif que dans leur structure même si c'est une structure spécialisée, il y ait du passage d'enfants. Il faut qu'ils voient du monde comme dans n'importe quelle société ou village. »

Laurence Bourseau.

François, Mathieu, Lilian, Luigi et les autres...

François attend avec impatience la séance du mercredi (en moyenne 3 mercredis par mois). Ce jour-là, il éprouve un grand plaisir à l'idée d'aller voir ses copains et copines au centre de loisirs et de partager des jeux avec eux. En contrepartie, il invite régulièrement ses camarades du centre de loisirs à profiter des structures mises gracieusement à disposition par l'IME : un gymnase de 140 m² et un bassin thérapeutique couvert de 40 m². Son copain de l'IME, Mathieu, ne raterait lui non plus pour rien au monde ces rencontres. Il y participe avec assiduité et a tellement bien réussi son intégration au sein du groupe du centre de loisirs de Saint-Pierre-du-Mont, qu'il envisage à présent de rendre en plus, de fréquentes visites du même type au centre de loisirs de Saint-Perdon ! Lilian et Luigi font eux aussi partie des enfants de l'IME (de 8 à 12 ans) qui bénéficient de cet échange. Ils sont volontaires pour participer et savent que les activités se font dans le respect de leur propre rythme, c'est donc avec une grande confiance qu'ils franchissent les portes du centre de loisirs.

« La plupart du temps on intègre les enfants à des jeux collectifs, on fait beaucoup de choses autour du sport. Les séances au bassin thérapeutique sont encadrées par un surveillant de baignade. Connaître l'enfant, construire un projet, partager des connaissances entre les deux structures : cet échange est d'une richesse considérable. Cette immersion faite sur la base du volontariat est très positive » précise Laurence Bourseau.

Un personnel motivé

Pour créer des projets d'accueil, le personnel du Centre de Loisirs a été formé de différentes façons : l'équipe du centre de loisirs rencontre régulièrement les éducateurs des enfants de l'IME. Elle a également accès à des formations (CNFPT) et des temps de réunions avec la JPA (Jeunesse au plein air). En parallèle, le personnel du Centre de loisirs a la volonté de réaliser des immersions au sein de l'IME.

Christophe Ferrer explique :

« Les personnes qui encadrent au sein du centre de loisirs sont intéressées pour approfondir leur expérience au niveau du handicap, on ne peut pas parler de formation à proprement dit, c'est une immersion, pour voir les enfants évoluer dans leur lieu de vie habituel. Il existe une obligation légale dans les centres de loisirs d'accueillir des enfants handicapés, ce sont les nouvelles lois «handicap», tout comme l'obligation d'accueil au niveau de l'éducation nationale (lois 2002, renforcées par des lois en 2005). Mais la mise en œuvre prend du temps. La barrière avec le handicap est difficile à franchir.

Si on veut changer le point de vue de la société sur la différence, il faut que l'on puisse partager cette différence. On a de plus en plus de jeunes adultes qui ont été confrontés au handicap soit dans le domaine scolaire soit dans le domaine de l'encadrement de loisirs, qui se destinent à être éducateurs spécialisés. Ces motivations-là sont assez récentes. »

l'agenda

CINÉMA • THÉÂTRE • SPORT • ASSOCIATION
CONFÉRENCE • CONCERT • MUSIQUE • FÊTE

Janvier

SAMEDI 23 JANVIER

Assemblée annuelle du Conseil de quartier Vert à partir de 10h, Salle Multimédia du Forum des Associations.

DIMANCHE 24 JANVIER

Le Collectif du Bocal lit « Palace » de Jean-Michel Ribes. Spectacle proposant des lectures scénarisées, à 16h30 au Forum des Associations.

Entrée libre « au chapeau »

JEUDI 28 JANVIER

Projection du film «The Lunch Box» par l'association Cinéphilandes, à 20h30, Salle Multimédia du Forum des Associations.

contact@cinéphilandes.fr

SAMEDI 30 JANVIER

Dîner spectacle organisé par le Comité des Fêtes avec la participation de l'asso. Amis en Scène. Dès 19h à la salle de la Maison du Temps Libre.

Réservation au 06 65 61 23 32

DU 30 JANVIER AU 18 JUIN

2^{ème} période de séances Aqua Pitchouns (jardin aquatique 3-6 ans) du 30 janvier au 18 juin 2016.

*Service des Sports
05 58 76 49 17*

Appel à projet pour le Séjour Ados

Aider les jeunes qui souhaitent réaliser un projet de séjour sportif et culturel en 2016 (Dispositif Landes Imaginations).

*Service des Sports
05 58 76 49 17*

Février

DU 1 AU 7 FÉVRIER

Jazz au Pôle, Festival, 2^{ème} édition. Pendant 7 jours : concerts, animations pédagogiques et expositions. Au Pôle Culturel du Marsan.

*www.marsancultures.fr
Boutique Culture au
05 58 76 18 74*

JEUDI 4 FÉVRIER

Assemblée annuelle du Conseil de quartier Bleu à 18h30, Salle du Conseil, Hôtel de Ville. Ouvert au public.

Projection du film «Le sel de la terre» par Cinéphilandes, à 20h30, Salle Multimédia du Forum des Associations.

contact@cinéphilandes.fr

SAMEDI 6 FÉVRIER

Assemblée annuelle du Conseil de quartier Orange à partir de 10h, Salle Multimédia, Forum des Associations.

JEUDI 11 FÉVRIER

Projection du film «Carnaval de Venise» par Sports et Loisirs pour tous-Léo Lagrange et Vidéo Saint Pierre. À 14h30 et 20h30, Salle Multimédia du Forum des Asso., entrée libre.

DU 15 AU 19 FÉVRIER

Les après-midis sport : programme d'animations sportives pour les 8/12 ans.

Inscriptions au Service des Sports 05 58 76 49 17

JEUDI 18 FÉVRIER

Projection de «Tous les autres s'appellent Ali» par Cinéphilandes, à 20h30, Salle Multimédia du Forum des Asso.

contact@cinéphilandes.fr

DU 22 AU 26 FÉVRIER

Tournoi Ados en partenariat avec l'AQM, pour les 11/17 ans. *Inscriptions et renseignements au Service des Sports 05 58 76 49 17*

VENDREDI 26 FÉVRIER

Assemblée annuelle du Conseil de quartier Grand Bourassé (Rouge) à 18h, Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville.

Mars

JEUDI 3 MARS

Projection du film «Ju Dou» par Cinéphilandes, à 20h30, Salle Multimédia du Forum des Associations.

contact@cinéphilandes.fr

JEUDI 10 MARS

Projection du film «Qiu Ju, une femme chinoise» par l'association Cinéphilandes, à 20h30, Salle Multimédia du Forum des Associations.

contact@cinéphilandes.fr

DU 10 AU 25 MARS

Exposition du Concours de Peinture « Les milles couleurs des sentiments » dans le Hall du Pôle Culturel du Marsan.

*Rens. au 05 58 06 90 96 ou
forumstpierre@wanadoo.fr*

SAMEDI 12 MARS

Assemblée annuelle du Conseil de quartier jaune à partir de 10h00, Salle Multimédia du Forum des Associations. Ouvert au public.

DIMANCHE 13 MARS

«20 000 lieues sous les mers» d'après l'œuvre de Jules Verne. Théâtre fantastique à partir de 7 ans ; à 16h au Pôle Culturel du Marsan.

JEUDI 17 MARS

Projection du film «JORDANIE» par l'association Sports et Loisirs pour tous-Léo Lagrange et Vidéo Saint Pierre. À 14h30 et 20h30, Salle Multimédia du Forum des Associations, entrée libre et gratuite.

JEUDI 17 MARS

Assemblée annuelle du Conseil de quartier Rose à 18h30, Salle du Conseil à l'Hôtel de Ville.

JEUDI 24 MARS

Projection du film «Vivre» par l'association Cinéphilandes, à 20h30, Salle Multimédia du Forum des Associations.

contact@cinéphilandes.fr

VENDREDI 25 MARS

Remise des prix des Concours de Nouvelles et de Peintures à partir de 18h00 au Pôle Culturel du Marsan.

*Rens. au 05 58 06 90 96 ou
forumstpierre@wanadoo.fr*

JEUDI 31 MARS

Projection du film «36 Quai des orfèvres» par l'association Cinéphilandes, à 20h30, Salle Multimédia du Forum des Associations.

contact@cinéphilandes.fr

Avril

MERCREDI 6 AVRIL

« ¿Quien Soy ? » spectacle de porteurs-voltigeurs colombiens qui convoquent sur scène l'acrobatie, la danse, la vidéo et la musique. À 20h30 au Pôle Culturel du Marsan, tout public.

JEUDI 7 AVRIL 2016

Projection du film «MADERE» par l'association Sports et Loisirs pour tous-Léo Lagrange et Vidéo Saint Pierre. 14h30 et 20h30, Salle Multimédia du Forum des Associations, entrée libre.

DU 11 AU 15 AVRIL

Vacances sportives : 4 jours d'animations sportives variées pour les 8/12 ans, nombre de places limitées, *Inscriptions Service des Sports 05 58 76 49 17.*

MAJORITÉ MUNICIPALE UN NOUVEAU SOUFFLE

Bonne année 2016 pour Saint-Pierre-du-Mont

La majorité municipale vous souhaite une bonne et heureuse année 2016 pour vous, vos familles et, si vous le permettez, votre commune et vos quartiers.

Malgré les attaques répétées du gouvernement contre les communes, diminution des dotations, transfert aux communes de nouvelles responsabilités autrefois régaliennes, nous assurerons, en appliquant une gestion au plus juste des finances locales, le renouveau de Saint Pierre du Mont. 2016 apportera de nouveaux terrains de tennis, les premiers coups de pioche du COSEC et le début des réflexions sur l'évolution du cœur de ville.

Une partie de l'opposition nous reproche notre volonté de mettre les logements conventionnés au cœur de la réflexion du centre ville, mais, pour être conforme à la loi, et afin de répondre aux besoins de notre territoire, ils représentent une nécessité et leur positionnement à proximité des lieux de vie et de commerces est une obligation morale et sociétale.

Nous allons donc réfléchir tous ensembles, conseils de quartiers, majorité et opposition municipales, association des commerçants, habitants de Saint-Pierre-du-Mont à faire avancer notre commune pour le bien de tous.

Votre majorité municipale a recréé un comité des fêtes pour animer la ville et redonner à notre commune cette joie de vivre qu'elle attendait depuis longtemps.

La politique de la majorité présidentielle vise à assommer les communes mais nous résisterons et essaierons d'avoir l'imagination nécessaire pour le bien de tous nos concitoyens

Un nouveau souffle
L'équipe municipale

ENSEMBLE PRÉPARONS L'AVENIR

La politique par coups entraîne des coûts !

Le 13 décembre dernier, lors des élections régionales, vous avez accordé une large confiance à la liste de rassemblement de la gauche emmenée par Alain ROUSSET. Nous souhaitons vivement vous remercier pour cette marque de confiance.

Notre action locale s'inscrit dans le même objectif, rassembler tous les progressistes pour porter une politique équilibrée entre le développement de notre territoire et la justice sociale.

Ces dernières semaines, nous nous sommes opposés aux préemptions décidées par la majorité municipale : achat de trois maisons individuelles au cœur de ville pour près de 500 000 € sans qu'un projet d'ensemble ne se dessine.

Lorsqu'en 2014, M. Bonnet a été élu, la commune respectait ses engagements de construction de logements conventionnés. Depuis, rien n'a été initié par cette nouvelle majorité. Alors, dans la précipitation, le maire préempte « par coups », comme il l'affirme, pour tenter de rattraper son manque d'anticipation et ainsi respecter les objectifs imposés par la Loi SRU.

Ces préemptions interviennent sans aucune concertation, ni avec la population, ni avec l'association des commerçants et pas davantage avec les élus en commission, qui ne se réunissent que trop rarement.

La mixité sociale est indispensable dans une politique du logement, c'est pourquoi nous avons formulé plusieurs propositions dont l'emplacement actuel des courts de tennis, terrains communaux qui répondent à divers critères d'aménagement et de proximité des services.

Nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter chaleureusement à toutes et tous une bonne et heureuse année 2016. Nous restons à votre service et au service de notre ville.

Eric MEZRICH, Maryline ROUSSEAU,
Patricia BEAUMONT, Julien PARIS,
Marie-Christine BERNADIE et
Alexandre ARRIEU.

SAINT PIERRE DU MONT AUTREMENT

Illuminés ? non, lucides !

Nous y voilà : le Boulevard Mont Alma engorgé et la route de Grenade saturée aux heures de pointe et certains jours de la semaine !

Lors des dernières réunions de quartier, les habitants de la partie Est de Saint Pierre du Mont ont exprimé leurs inquiétudes voire même leur colère.

Ils ont le sentiment d'avoir été trahis, lors de la présentation du nouveau plan de circulation, qualifié à l'époque « d'idyllique », et directement lié à la future implantation du « Grand Moun ».

A leurs interrogations légitimes, ils attendent des réponses concrètes que le nouvel exécutif ne leur apporte pas, faute d'un projet suffisamment bien étudié à l'origine. Aujourd'hui, les pires rumeurs circulent et notamment la mise en place de circuits de délestage qui traverseraient les quartiers. Cette possibilité est prévue dans le plan local d'urbanisme (PLU) voté en 2012 ; document que notre groupe, lors du vote en conseil municipal, avait refusé d'approuver.

En ces temps, nous avons interpellé les élus locaux et départementaux sur l'infrastructure routière proposée qui nous paraissait totalement inappropriée à la situation. Nous avons avancé des propositions concrètes, refusées avant même d'être sérieusement étudiées.

Aujourd'hui, nous insistons et continuerons d'insister auprès du nouvel exécutif municipal pour qu'il trouve et s'approprie les solutions acceptables. Hélas, pour l'instant, rien ne paraît clair et la situation s'aggrave. Nous espérons dans l'intérêt des Saint Pierreois que le bon sens l'emportera et que nos demandes et propositions d'hier trouveront un écho demain.

Dans cette attente, nous demandons le gel de toute nouvelles constructions, notamment à vocation économique, dans cette partie géographique de notre ville tant que l'infrastructure routière et le plan de circulation actuel n'auront pas évolué.

Saint-Pierre autrement

UNE FIN D'ANNÉE FESTIVE

Les animations du cœur de ville

Les animations du cœur de ville : chants, dégustations, le Père Noël a remporté un franc succès !!



Le repas de aînés

Une décoration soignée, des tables joliment dressées, un repas festif, de la musique, tous les ingrédients pour réussir le repas de nos aînés !



Le Noël des enfants de la commune

